

Rapport annuel 2020



L'exercice 2020 entrera dans les annales comme une année hors du commun à plusieurs égards. La nouvelle réglementation du rapport entre l'Église et l'État a modifié les conditions, exigeant de tous les intéressés un changement d'approche et une réorientation. Ce processus de transformation a toutefois été éclipsé par la pandémie, qui nous a forcés à annuler presque toute la planification à partir de mars et qui a passablement perturbé l'activité de notre association.

1. Effectif des membres

Malgré tout, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux membres dans notre association. L'adhésion des deux paroisses de l'Emmental, réformée évangélique de Biglen et catholique romaine de Langnau, représente une adjonction remarquable.

	Total paroisses au 31.12.2020	Membres au 31.12.2019	Membres au 31.12.2020
Réformées évangéliques			
▪ paroisses	204	192	193
▪ paroisses générales	3	3	3
Catholique-romaines			
▪ paroisses	33	29	30
▪ paroisses générales	1	1	1
Catholiques chrétiennes			
▪ paroisses	4	4	4
Autres organisations	1	1	1
Total	246 (100 %)	230 (93,5 %)	232 (94,53 %)

2. Comité

La pandémie a fortement influé sur le travail du Comité également. Il a fallu trouver de nouvelles formes de collaboration. Ainsi, plusieurs séances ont eu lieu par Skype.

Même si ces outils sont utiles et font gagner du temps, les débats ne présentent pas la même qualité que le présentiel, où tous les participants sont réunis autour d'une table. De plus, une partie non négligeable du travail du Comité a consisté en réorganisations perpétuelles. Au printemps par exemple, les séances d'information ont dû être annulées à court terme, L'Assemblée générale a été reportée, il a fallu la réorganiser à un autre endroit... pour finalement mettre sur pied un vote par écrit.

La bonne entente et la confiance au sein du Comité se sont révélées essentielles dans cette crise. Elles ont permis de surmonter les défis extraordinaires et de prendre les décisions nécessaires d'un commun accord. Il a ainsi été possible également de préparer au mieux le renouvellement du Comité, qui devra avoir lieu au printemps 2021.

3. Administration

Nous tenons à adresser nos vifs remerciements et notre gratitude à notre bureau, pris en charge par l'administration de la paroisse générale réformée évangélique de Thoune, et à l'entreprise Ei-Dot (Uttigen), chargée de nos travaux de secrétariat. Ils ont maîtrisé avec bravoure la charge de travail supplémentaire durant cette année très spéciale.

Ei-dot a malheureusement résilié le contrat relatif au secrétariat au 31 décembre 2020, pour des raisons internes. Nous avons cependant eu la chance de trouver une digne remplaçante en la personne d'Uschi Stämpfli, Lüterswil. Elle jouit en effet de longues années d'expérience en qualité d'administratrice de paroisse et de vérificatrice des comptes dans plusieurs paroisses, ce qui fait d'elle une personne idéale pour reprendre cette fonction.

Il n'en reste pas moins que le Comité regrette le départ de Mme Brigitte Holzer (Ei-dot). Elle a géré le secrétariat de notre association pendant cinq ans avec beaucoup de dévouement et un grand engagement. Nous la remercions vivement pour son précieux travail et formons nos meilleurs vœux pour son avenir, tant professionnel que privé.

Nous tenons également à remercier cordialement Roman Koch (Belp), notre webmestre, qui s'occupe de notre site Web avec une grande compétence. Nous sommes très reconnaissants également au groupe d'experts, placé sous la direction de M. Christian Meier, qui met à jour continuellement les instructions et les conseils dans le domaine de la comptabilité.

4. Tâches courantes et prestations

Les prestations et les soutiens que nous proposons n'ont pas manqué d'être sollicités durant l'année sous rapport également. Nous avons été confrontés tout spécialement à des casse-tête sur le plan juridique et concernant le personnel, mais aussi à des questions concernant la présentation des rapports.

Par ailleurs, le Comité a défendu les intérêts des paroisses dans le cadre de différentes procédures de consultation, relatives à l'État et aux Églises, ainsi que lors des modifications de la plateforme GERES.

5. Projets

Les séances d'information sur la présentation des rapports concernant le travail bénévole ont dû être annulées en 2020. Les paroisses ayant dû passer à l'application pratique, le Comité a décidé de renoncer à en réorganiser, vu que l'urgence n'existe plus. En lieu et place, il a mené un sondage auprès des membres afin de connaître leurs besoins et leurs attentes à l'égard de l'association.

Nous avons été très réjouis par les nombreux retours. Les résultats figurent dans le bulletin de janvier 2021 ainsi que sur notre site Internet. Nous étudions actuellement la mise à disposition des prestations supplémentaires souhaitées.

Durant l'année sous rapport, le cours pour le personnel des secrétariats des paroisses a pu avoir lieu deux fois. Comme il continue à susciter un vif intérêt, nous avons entrepris des préparatifs pour en organiser un chaque année. Par ailleurs, nous préparons d'autres offres de formation continue, en collaboration avec le Bildungszentrum für Wirtschaft und Dienstleistung (bwd ; centre de formation pour l'économie et les prestations de service), qui porteront sur des sujets intéressants pour les conseillers de paroisse. Les cours seront organisés sur des journées ou demi-journées. Soulignons qu'il ne faut pas y voir une concurrence aux offres de formation continue proposées par les Églises nationales. Ils viennent bien plus compléter ces derniers, en mettant l'accent sur les aspects relevant du droit communal. Ces questions sont en effet importantes, vu que les paroisses sont également soumises à cette législation et à la surveillance par les préfetures.

6. Collaboration avec nos partenaires

La collaboration avec le Canton, les Églises nationales, la fédération des administrateurs d'Église et l'association des pasteur-e-s réformés évangéliques se déroule sous la forme d'un dialogue constructif. Le Comité a en outre intensifié ses contacts avec les milieux politiques.

L'engagement de plusieurs paroisses et de différentes institutions ecclésiastiques dans la campagne en faveur de l'initiative pour des entreprises responsables a irrité certains politiques, allant jusqu'à déboucher sur de premières interventions parlementaires concernant l'impôt ecclésiastique pour les personnes morales. Vu que les Églises et les paroisses dépendent des moyens financiers et des services cantonaux, des efforts considérables dans l'entretien de bonnes relations seront nécessaires ces prochaines années afin d'aplanir ces contrariétés. Le Comité multipliera ses efforts dans ce sens, en collaboration avec les Églises nationales.

Enfin, il me tient à cœur d'adresser un grand merci aux membres de notre association pour leur engagement remarquable durant la pandémie ainsi que pour l'agréable coopération, toujours empreinte d'une grande compréhension.

Berne, en janvier 2021